

Info.pl@ine

ZOOM SUR

N° 476 – 31 juillet 2013 – 4 pages

TRAITEMENT DE SEMENCES

Des éléments pour choisir

ACTUALITES CULTURES

✓ Récolte 2013

Les récoltes de céréales avancent difficilement entre les averses orageuses.

➤ Afin de nous permettre de réaliser une synthèse départementale des résultats de la récolte 2013, vos premiers résultats d'escourgeon, d'orge d'hiver et de printemps, de blé, de pois d'hiver et de printemps et de colza, nous intéressent. Merci de prendre quelques instants pour renseigner le fichier Excel disponible en pièce jointe et nous le retourner par mail (corinne.burdillat@seine-et-marne.chambagri.fr) ou par fax (01 64 37 17 08).

STRATEGIE AGRONOMIQUE

TRAITEMENT DE SEMENCES DES CEREALES

Le traitement des semences est indispensable pour lutter contre les maladies transmises par les semences et pour protéger les jeunes plantes contre les parasites naturellement présents dans le sol. Il assure également une protection contre des attaques précoces de maladies et de parasites en végétation.

✓ Ravageurs et parasites cibles sur céréales d'hiver

➤ La base :

⇒ **Sur blé : avoir un traitement efficace contre la carie, la fusariose et la septoriose.**

Les traitements de semences de base ont pour objectif de lutter contre une contamination de carie et de réduire les pertes à la levée liées à la fusariose et, dans une moindre mesure, à la septoriose.

⇒ **Sur orge d'hiver, escourgeon : avoir une bonne protection contre les fusarioses.**

Les fusarioses sont responsables des fontes de semis. Les produits efficaces contre cette maladie le sont également contre l'helminthosporiose. Le charbon nu est à prendre en compte dans le cas de semences contaminées ou suspectes.

➤ Cas particuliers :

- **Contre le piétin échaudage en blé sur blé**, maladie très présente cette année, un traitement spécifique ne se justifie que pour un 2^e ou 3^e blé. Le seul disponible est LATITUDE avec une efficacité de 50-60 %. Des semis après le 10-15 octobre, avec des variétés adaptées au blé/blé, sont des mesures agronomiques efficaces qui permettent de se passer de ce produit. Il doit être associé à un fongicide efficace contre la carie.

- **La mouche grise : le risque se limite aux semis tardifs derrière betteraves** (parfois oignons ou pommes de terre). Pour notre département, les populations de ce ravageur sont faibles.

Dans les situations à risque, il faut d'abord bien respecter les précautions agronomiques :

- bien ajuster la densité de semis au type de sol et aux dates de semis (voir les prochains Info.pl@ine),
- éviter les semis trop profonds et éventuellement rappuyer pour avoir une levée rapide.

Des spécialités comme ATTACK ou SIGNAL permettent de bien contrôler ce ravageur.

- **Le taupin** : en cas de présence (plus de 10 à 15 larves/m²), ou pour les blés qui suivent une prairie ou une jachère de plusieurs années, utiliser un produit avec de la téfluthrine (ATTACK). L'imidaclopride est efficace sur les attaques précoces et plus irrégulier sur les tardives (GAUCHO 350, FERAL).

- **Contre les pucerons et les cicadelles**, privilégier la lutte en végétation et l'observation pour éviter des traitements systématiques. Pour les secteurs plus touchés par les cicadelles responsables des pieds chétifs (sud Seine), ne pas semer trop tôt, la lutte en végétation est très aléatoire.

Pour les premiers semis (avant le 10 octobre) et/ou les parcelles abritées, utiliser un traitement de semences insecticides à base d'imidaclopride (GAUCHO 350, FERAL).





✓ Récapitulatif des traitements de semences

➤ Traitements de semences fongicides : (Source ARVALIS)

Produits commerciaux (l/q)	Dose d'emploi l/q	Matières actives	BLE					ORGE					
			Carie	Fusarioses	Septoriose	Charbon nu	Piétin échaudage	Charbon couvert	Fusarioses	Piétin échaudage			
CELEST GOLD NET, EMBRACE GOLD NET,	0,2	fludioxonil 25 g/l + difénoconazole 25 g/l	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
CELEST NET, EMBRACE NET,	0,2	fludioxonil 25 g/l	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
CELEST ORGE NET	0,2	fludioxonil 25 g/l + tébuconazole 15 g/l + cyprodinil 25 g/l	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
CERALL ⁽¹⁾	1,0	pseudomonas chlororaphis MA342	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
PRELUDE 20 FS	0,076 l/q (Blé), 0,095 l/q (Orge)	prochloraze 200 g/l	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
PREMIS 25 FS	0,2	triticonazole 25 g/l	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
REDIGO, MISOL, KATEI	0,1	prothioconazole 8,85%	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
VITAVAX ROUGE 0,3 l/q	0,3	thirame 198 g/l + carboxine 198 g/l	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
VITAVAX 200 FF 0,3 l/q	0,3	thirame 17,5% + carboxine 17,5%	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
RANCONA 15 ME	0,1 l/q (Blé), 0,133 l/q (Orge)	ipconazole 15 g/l	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
VIBRANCE GOLD	0,2	Fludioxonil 25 g/l + Difénoconazole 25 g/l + Sedaxane 50 g/l	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
LATITUDE ⁽²⁾	0,2	silthiofam 125 g/l	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

⁽¹⁾ CERALL, seul produit autorisé en Agriculture Biologique

⁽²⁾ LATITUDE : restriction d'utilisation d'une année sur deux sur la même parcelle.




 non autorisé	 Bonne efficacité	 Efficacité moyenne ou irrégulière	 Manque de références sur l'efficacité
--	--	---	---

A noter :

- VITAVAX 200 FF possède également une action corvifuge d'efficacité moyenne.
- VIBRANCE GOLD est également utilisable contre le rhizoctone.

➤ Traitement de semences insecticides :

Produit commercial	Dose d'emploi l/q	Substances actives	Céréales à paille				
			Pucerons	Cicadelles	Taupins	Mouche grise	Zabre
GAUCHO 350, FERAL	0,2	imidaclopride 350 g/l	■	■	■	■	■
ATTACK, AUSTRAL SOLO	0,1	téfluthrine 200 g/l	■	■	■	■	■
SIGNAL	0,2	cyperméthrine 300 g/l	■	■	■	■	■

 non autorisé	 Bonne efficacité	 Efficacité moyenne ou irrégulière
--	--	---

✓ Caractéristiques des produits cités pour les usages donnés

Produit	Composition	Formulation	Classement toxicologique	Classement environnement	Phrases de risques	Stockage séparé
Fongicides						
CELEST GOLD NET, EMBRACE GOLD NET, EFFIDIA GOLD NET	fludioxonil 25 g/l + difénoconazole 25 g/l	FS	Xi	N	R43, R51/53	non
CELEST NET, EMBRACE NET, EFFIDIA NET	fludioxonil 25 g/l	FS	Sc	N	R51/53	non
CELEST ORGE NET	fludioxonil 25 g/l + tébuconazole 15 g/l + cyprodinil 25 g/l	FS	Sc	N	R51/53	non
CERALL	pseudomonas chlororaphis MA342	FS	Xn		R42/43	non
LATITUDE	silthiofam 125 g/l	FS	Sc	N	R51/53	non
PRELUDE 20 FS	prochloraze 200 g/l	FS	Sc	N	R50/53	non
PREMIS 25 FS	triticonazole 25 g/l	FS	Sc		R52/53	non
RANCONA 15 ME	ipconazole 15 g/l	ME	Sc		R52/53	non
REDIGO, MISOL, KATEL	prothioconazole 8,85%	FS	Xn		R43, R63, R52/53	oui
VIBRANCE GOLD	Difénoconazole 25 g/l + Fludioxonil 25 g/l + Sedaxane 50 g/l	FS	Sc	N	R51/53	non
VITAVAX 200 FF	thirame 17,5% + carboxine 17,5%	FS	Xn	N	R20/22, R36/37, R43, R50/53, R68	oui
VITAVAX ROUGE	thirame 198 g/l + carboxine 198 g/l	FS	Xn	N	R20/22, R36/37, R43, R58	oui
Insecticides						
ATTACK, AUSTRAL SOLO	téfluthrine 200 g/l	CS	Xn	N	R20, R43, R50/53	non
GAUCHO 350, FERIAL	imidaclopride 350 g/l	FS	Xn	N	R22, R43, R50/53	non
SIGNAL	cyperméthrine 300 g/l	ES	Xn	N	R37, R20/22, R50/53	non

Formulation :

CS : Suspension de capsules

ES : émulsion pour traitement de semences

FS : suspension concentrée pour traitement de semences

ME : micro-émulsion

✓ Quand traiter ?

Au plus près de la date de semis. Les traitements de semences contenant un insecticide doivent être réalisés moins de 3 semaines avant le semis.

✓ Les précautions à prendre pour les traitements réalisés à la ferme

Par ailleurs, il convient de prendre des précautions pour éviter les risques en manipulant ces produits.

⇒ **Lisez l'étiquette** : les phrases de risques vous informent d'un risque particulier lors de l'utilisation des différentes spécialités commerciales.

⇒ **Votre protection** : utilisez un masque équipé de cartouche A2 P3, des lunettes de protection, une combinaison spécifique, des gants en nitrile.

Rappel : les masques anti-poussières de bricolage ne vous assurent pas une protection efficace car l'étanchéité avec votre visage n'est pas correcte et ils ne vous protègent donc pas contre les risques chimiques.

Pour les gants et la combinaison, vérifiez la présence du pictogramme « éprouvette ». Cette information est présente sur le suremballage des gants et sur l'étiquette de la combinaison.

⇒ **Après le traitement** : lorsque vous nettoyez votre matériel, conservez votre équipement pour vous protéger des éclaboussures.

ERGOT DES CEREALES

✓ Qu'est-ce que l'ergot ? (source bulletin d'information phytosanitaire Champagne-Ardenne)

L'ergot du seigle ou des céréales (*claviceps purpurea*) est un champignon qui contamine les inflorescences des céréales au moment de leur floraison. Ainsi, les fleurs attaquées par ce *claviceps* ne donnent pas de grain et sont remplacées par des sclérotés ou « ergots ».

Le plus souvent, les ergots sont de grande taille (1 à 2 cm de longueur) et donc bien visibles au champ au moment de la récolte mais certains dépassent à peine la taille d'un grain de blé et sortent à peine de l'épillet. Les épis malades peuvent présenter plusieurs sclérotés (de 2 à 8).



L'ergot attaque aussi des graminées fourragères telles que les fétuques et des graminées adventices comme le chiendent, le vulpin et le brôme.

✓ Quelle attitude adopter vis-à-vis de l'ergot ?

➤ En cas de parcelle contaminée :

- récolter à "sur maturité" les zones attaquées afin qu'un maximum des ergots tombent au sol,
- récolter séparément les zones infestées
- enfouir les sclérotés par un labour à plus de 15 cm permet un bon niveau de leur destruction
- contrôler les graminées adventices présentes sur la parcelle dans les années à venir

➤ **Observez bien vos futures semences pour détecter d'éventuels sclérotés (dur et couleur noire).**

Il se transmet par les semences et par le sol, et peut être présent sur toutes les graminées sauvages et céréales à paille. Il n'existe aucun moyen de lutte chimique pour le combattre.

Dans le cas d'une parcelle contaminée, seuls les moyens de lutte mécanique sont efficaces pour ne pas retrouver le même problème les années suivantes (labour profond, gestion des bordures de parcelles, contrôle des graminées adventices, triage des semences).

L'équipe de rédaction d'Info.pl@ine du pôle Agronomie-Environnement

Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine

E-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08

avec le concours financier du Conseil Régional Ile-de-France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.

La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Toute rediffusion et reproduction interdites



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SEINE-ET-MARNE

